

aspects statistiques

recensement fédéral de la population 1980

9. conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève

n° 46
août 85

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	2
2. Population résidente des communes et quartiers	4
3. Localisations: structure en termes de logements	6
4. Localisations: structure en termes de ménages	18
5. Localisations: structure en termes d'occupation	26
6. Remarques conclusives	30



résumé

- *Le canton de Genève, malgré un territoire très réduit, comprend des zones de densité très différente. La ville de Genève (commune de Genève) regroupe 52 % des ménages privés du canton et 45 % de la population résidente. Les cinq autres villes du canton (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier) abritent 26 % des ménages privés et 29 % de la population résidente. Les 39 communes restantes regroupent 22 % des ménages privés et 26 % de la population résidente.*
 - *La proportion de ménages propriétaires de leur logement, qui se monte à 11,1 % pour l'ensemble du canton, varie entre 0,1 % (Jonction et La Cluse) et 74,1 % (Laconnex). Elle est généralement faible dans les six villes du canton, un peu plus élevée sur l'axe des Trois-Chênes et dans les communes ayant connu un développement récent (Bernex, Puplinge, Perly-Certoux), assez forte dans les communes de l'extrême-ouest du canton, dans celles qui s'étagent de la rive gauche du lac à l'extrême-est du canton et dans les communes résidentielles de la rive droite du lac.*
 - *La ville de Genève est de texture globalement ancienne, surtout dans les quartiers proches du centre. Le Grand-Pré/Vermont s'est développé dans les années cinquante; Champel, Florissant/Malagnou et le Bouchet/Moillebeau comprennent une part assez importante de logements récents.*
- Les villes de Lancy, Meyrin, Onex et Vernier ont poussé en 10 ans : la moitié de leurs logements date de 1961-1970.*
- Certaines communes sont marquées par un développement très récent : Puplinge, Bernex, Perly-Certoux, Avully.*
- *De manière très générale : les villes de Genève et Carouge comprennent une forte proportion de petits logements (1 ou 2 pièces habitables); les logements de 3 et 4 pièces habitables prédominent dans les villes de Lancy, Meyrin, Onex et Vernier. Les grands logements se trouvent en forte proportion en dehors de ces 6 villes, dans les communes caractérisées par un pourcentage élevé de propriétaires.*
 - *Les villes de Genève et Carouge sont marquées par une forte proportion de petits ménages : personnes âgées et jeunes chefs de ménage vivant seuls. Les couples avec enfants prédominent partout ailleurs.*
 - *Les catégories socio-professionnelles (CSP) restent assez mélangées, malgré quelques différences significatives. La proportion de ménages de CSP supérieures (indépendants, directeurs, employés supérieurs) est forte dans toutes les communes où la part de propriétaires est importante, ainsi que dans les quartiers de Champel, Florissant/Malagnou et Bouchet-Moillebeau.*

recensement fédéral de la population 1980

9. conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève

<u>Sommaire</u>	<u>page</u>
1. Introduction	2
2. Population résidente des communes et quartiers	4
3. Localisations : structure en termes de logements	6
4. Localisations : structure en termes de ménages	18
5. Localisations : structure en termes d'occupation	26
6. Remarques conclusives	30

1. INTRODUCTION

Ce cahier est le neuvième que le service cantonal de statistique consacre aux résultats du recensement fédéral de la population de décembre 1980 :

1. Population résidente et ménages	octobre	1981
2. Structures de la population des communes	octobre	1982
3. Structures de la population résidente du canton; évolution depuis 1850	décembre	1982
4. Ménages : composition et taille	mai	1983
5. Bâtiments et logements	septembre	1983
6. Population active et mouvements pendulaires	décembre	1984
7. Conditions d'habitation des ménages : occupation en termes de pièces	mai	1985
8. Conditions d'habitation des ménages : occupation en termes de surface, statut d'occupation	juillet	1985
9. Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève	août	1985

Le propos des cahiers consacrés aux conditions d'habitation (nos 7, 8 et 9) est de mettre en relation les données concernant les logements avec celles concernant les ménages qui les occupent.

Ce troisième et dernier cahier, qui fait suite à la présentation du statut d'occupation et de l'occupation en termes de pièces et de surface, est consacré aux conditions d'habitation par commune et par quartier de la ville de Genève.

Le cadre général de ces cahiers "conditions d'habitation" a été défini dans l'introduction du n° 44 des "Aspects statistiques" (mai 1985) et nous n'y reviendrons pas. En revanche, certains rappels de définitions ou de chiffres ont été introduits ici, sous forme de tableaux encadrés.

GENERALITES

L'étude porte sur les conditions d'habitation des ménages privés occupant un "logement classique". Ont donc été éliminés :

- les habitations de fortune, baraques, bateaux, roulotte, caravanes et autres;
- les logements inoccupés au moment du recensement (vacants, vides, résidences secondaires, ...);
- les logements occupés par des ménages collectifs (internats, maisons de retraite, hôtels, ...).

Il reste un ensemble - considérable - de 153 737 ménages-logements répondant à ces critères en 1980; ce chiffre correspond aux 153 737 logements occupés mentionnés dans l'"aspect" n° 38, 5ème de la série sur l'exploitation du RFP. Cet ensemble couvre une population de 339 761 personnes (sur les 349 040 que comptait la population résidente du canton au moment du recensement).

Tableau I

Population, ménages, logements, dans le canton de Genève : évolution entre 1970 et 1980

	1970	1980	Evolution en %
			1970-1980
Population	331 599	349 040	5,3
Ménages privés	129 236	156 945 ¹⁾	21,4
Ménages collectifs	568	503	- 11,4
Logements existants	132 700	166 725	25,6
Logements occupés par des ménages privés	128 897	153 737	19,3

1) D'après les définitions du RFP 80, les sous-locataires forment des ménages à part, ce qui n'était pas le cas auparavant.

2. POPULATION RESIDENTE DES COMMUNES ET QUARTIERS

Avant d'examiner les caractéristiques des communes et quartiers¹⁾ en termes de logements et de ménages, il convient de rappeler brièvement les ordres de grandeur mentionnés dans la suite de l'étude (tableaux 2.1 et 2.2).

La population résidente est très inégalement répartie entre les communes. La ville de Genève, avec 81 257 ménages privés et 152 709 personnes vivant dans ces ménages, regroupe 52 % des ménages privés et 45 % de la population résidente. Viennent ensuite les villes²⁾ - périphériques - de Vernier, Lancy, Meyrin, Onex et Carouge; on y trouve 26 % des ménages privés (40 958) et 29 % de la population résidente (99 036). Les 39 communes restantes regroupent 22 % des ménages privés (34 842) et 26 % de la population résidente (88 910). Le nombre moyen de personnes par ménage privé varie entre 1,7 (St-Gervais/Chantepoulet et La Cluse) et 3,2 (Soral); pour le canton pris globalement, il se monte à 2,2 personnes par ménage. Il existe un clivage assez net entre la ville de Genève, où les ménages sont petits (1,9 personnes par ménage) et le reste du canton (2,5 personnes).

La dernière colonne des tableaux 2.1 et 2.2 donne le nombre de logements occupés par des ménages privés lors du recensement de décembre 1980; ces 153 737 logements forment l'ensemble de base de l'étude des conditions d'habitation, car on dispose pour cet ensemble des caractéristiques du ménage et de celles du logement.

Tableau 2.1

Population résidente, ménages privés et logements occupés, par quartier, en 1980

	Ménages privés	Population résidente en ménage privé	Nombre moyen de personnes par ménage privé	Logements occupés par des ménages privés
Cité-Centre	3 646	6 524	1,8	3 528
St-Gervais/Chantepoulet	1 929	3 288	1,7	1 821
Délices/Grottes/Montbrillant	5 838	10 896	1,9	5 691
Pâquis	4 761	8 504	1,8	4 654
Total Cité	16 174	29 212	1,8	15 694
Champel	7 755	14 874	1,9	7 622
La Cluse	8 310	14 089	1,7	8 102
Jonction	7 098	13 031	1,8	6 937
Bâtelle/Acacias	2 355	4 412	1,9	2 310
Total Plainpalais	25 518	46 406	1,8	24 971
Eaux-Vives/Lac	9 185	17 124	1,9	9 014
Florissant/Malagnou	5 221	10 326	2,0	5 123
Total Eaux-Vives	14 406	27 450	1,9	14 137
Sécheron	2 439	4 505	1,8	2 368
O.N.U.	89	163	1,8	87
Grand-Pré/Vermont	5 141	9 602	1,9	5 144
Bouchet/Moillebeau	4 354	9 323	2,1	4 279
Charmilles/Châtelaine	9 229	18 153	2,0	9 097
St-Jean/Aÿre	3 907	7 895	2,0	3 851
Total Petit-Saconnex	25 159	49 641	2,0	24 826
TOTAL VILLE	81 257	152 709	1,9	79 628

1) Les 16 quartiers (appelés aussi "secteurs démographiques") de la ville de Genève.

2) Est considérée comme ville toute commune de 10 000 habitants et plus.

Tableau 2.2

Population résidente, ménages privés et logements occupés, par commune, en 1980

	Ménages privés	Population résidente en ménage privé	Nombre moyen de personnes par ménage privé	Logements occupés par des ménages privés
Aire-la-Ville	134	406	3,0	133
Anières	414	1 183	2,9	403
Avully	593	1 795	3,0	590
Avusy	182	504	2,8	173
Baronnex	574	1 535	2,7	545
Bellevue	322	937	2,9	306
Bernex	2 711	7 443	2,7	2 672
Carouge	6 477	12 892	2,0	6 294
Carthigny	174	478	2,7	168
Célligny	205	506	2,5	192
Chancy	204	542	2,7	200
Chêne-Bougeries	3 619	8 681	2,4	3 494
Chêne-Bourg	2 431	5 273	2,2	2 387
Choulex	253	653	2,6	242
Collex-Bossy	186	524	2,8	177
Collonge-Bellerive	1 532	4 386	2,9	1 485
Cologny	1 149	2 938	2,6	1 095
Confignon	639	1 802	2,8	629
Corsier	449	1 248	2,8	448
Dardagny	256	678	2,6	250
Genève	81 257	152 709	1,9	79 628
Genthod	420	1 132	2,7	406
Grand-Saconnex	2 713	6 205	2,3	2 645
Gy	66	206	3,1	66
Hermance	241	570	2,4	216
Jussy	279	752	2,7	273
Laconnex	133	384	2,9	131
Lancy	9 513	23 141	2,4	9 335
Meinier	520	1 390	2,7	501
Meyrin	7 162	18 614	2,6	7 053
Onex	6 725	16 808	2,5	6 659
Perly-Certoux	816	2 227	2,7	805
Plan-les-Ouates	1 361	3 610	2,7	1 317
Pregny-Chambésy	715	1 852	2,6	658
Presinge	140	406	2,9	136
Puplinge	629	1 719	2,7	618
Russin	127	343	2,7	122
Satigny	651	1 650	2,5	597
Soral	134	430	3,2	129
Thônex	3 911	8 872	2,3	3 859
Troinex	407	1 125	2,8	401
Vandoœuvres	574	1 624	2,8	547
Vernier	11 081	27 581	2,5	10 939
Versoix	2 914	7 193	2,5	2 814
Veyrier	2 064	5 708	2,8	2 019
TOTAL CANTON	157 057	340 655	2,2	153 737

3. LOCALISATIONS : STRUCTURE EN TERMES DE LOGEMENTS

Les plus importants facteurs d'hétérogénéité entre les communes et quartiers sont les caractéristiques du logement.

COMMUNES DE PROPRIÉTAIRES ET COMMUNES DE LOCATAIRES ...

Dans le canton, la proportion de propriétaires au sens large (propriétaires et copropriétaires de la maison, logements en propriété par étage) varie - considérablement - entre 0,1 % (Jonction et la Cluse) et 74,1 % (Laconnex).

Cette proportion se monte à 11,1 % pour l'ensemble du canton. Elle est faible pour la grande majorité des quartiers de la ville de Genève - 3,2 % pour cette dernière - et un peu plus forte pour Champel, Florissant/Malagnou et le Bouchet (6,7 %, 11,1 % et 14,1 %). Elle est aussi assez faible, inférieure à 10 %, dans les cinq autres villes du canton (Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier).

La proportion de propriétaires augmente quand on passe à l'axe Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex (entre 14 % et 27 %) et aux communes ayant connu un développement récent : Puplinge (14,2 %), Bernex (23,4 %), Perly-Certoux (30,9 %). Elle est globalement forte dans les communes de l'extrême-ouest du canton et dans celles qui s'étagent de la rive gauche du Léman à l'extrême-est du canton. Elle dépasse 60 % à Avusy, Collex-Bossy, Gy, Aire-la-Ville et Laconnex.

Tableau 3

Logements occupés selon le statut d'occupation, par commune, en 1980

	Propriétaire ¹⁾ de la maison	PPE ²⁾	Locataire	Coopé- rateur	Autre	Total
<u>En nombre absolu</u>						
Genève	850	1 735	71 757	3 600	1 686	79 628
Carouge	206	23	5 927	36	102	6 294
Lancy	752	126	7 715	618	124	9 335
Meyrin	461	168	6 136	192	96	7 053
Onex	414	132	5 831	233	49	6 659
Vernier	841	1	9 465	509	123	10 939
Autres communes	9 979	1 460	20 728	322	1 340	33 829
Total	13 503	3 645	127 559	5 510	3 520	153 737
<u>Répartition en %/00</u>						
Genève	11	22	901	45	21	1 000
Carouge	33	4	941	6	16	1 000
Lancy	81	13	827	66	13	1 000
Meyrin	65	24	870	27	14	1 000
Onex	62	20	876	35	7	1 000
Vernier	77	0	865	47	11	1 000
Autres communes	295	43	613	9	40	1 000
Total	87	24	830	36	23	1 000

1) Propriétaire ou copropriétaire de la maison.

2) Propriété par étage.

Au sein des logements en propriété, on peut vouer une attention particulière aux appartements en propriété par étage (PPE), qui constituent une forme assez récente d'accession à la propriété du logement.

Les 3 645 appartements en PPE occupés par un ménage privé sont très inégalement répartis dans le canton. En nombre absolu, les principales localisations sont Florissant/Malagnou, Champel, Le Bouchet, Thônex et Coligny (plus de 240 dans chacune de ces localisations et la moitié de l'ensemble des logements en PPE entre elles toutes). En proportion, c'est à Coligny, Bardonnex, Perly-Certoux, Choulex, Florissant/Malagnou, au Bouchet et à Thônex qu'on en trouve le plus (plus de 8 %; 2,4 % pour l'ensemble du canton, à titre de comparaison).

Les logements en coopérative forment 3,6 % du parc de logements occupés, on en trouve 5 510 dans le canton. Ils sont, eux aussi, très inégalement répartis. En nombre absolu, les principales localisations sont : les Charmilles/Châtelaine (1 641 logements en coopérative), Lancy, Grand-Pré/Vermont, Vernier et St-Jean; ces cinq zones regroupent 70 % des logements en coopérative. En termes de proportion, on en trouve plus de 6 % à : Bardonnex, Bernex, Lancy, Grand-Pré/Vermont, Charmilles/Châtelaine et St-Jean.

LOCALISATION, PROFIL, HETEROGENEITE

L'étude des conditions d'habitation présentée dans les "aspects statistiques" n° 44, 45 et 46 décrit "qui habite quoi et où".

"Qui" est un ménage privé, caractérisé par le sexe, l'état civil, l'âge, la catégorie socio-professionnelle et la nationalité de son chef, ainsi que par le nombre de personnes et le type du ménage.

"Quoi" est ici un logement, caractérisé par son type (maison individuelle, appartement en location, ...), son époque de construction, sa taille, son équipement, son statut d'occupation.

"Où" est ici une commune (hors de la ville de Genève) ou un quartier (en ville de Genève).

Chaque commune ou quartier est caractérisé :

- . par une structure en termes de logements : on y trouve plutôt des logements anciens ou modernes, il y a peu ou beaucoup de maisons individuelles, les ménages y sont souvent ou rarement propriétaires;
- . par une structure en termes de ménages : les grands ménages (couples avec enfants) y sont majoritaires ou peu nombreux, certaines catégories socio-professionnelles sont plus représentées que d'autres, les chefs de ménage y sont plus ou moins jeunes.

Toutes ces caractéristiques déterminent le profil de la commune ou du quartier en question. Deux communes ont le même profil en termes de logements (ou de ménages) si la structure en termes de logements (ou de ménages) y est semblable. Le profil ne dépend pas de la taille de la commune ou du quartier; deux communes peuvent avoir des profils très proches tout en étant de taille très différente.

Dans le canton, certaines communes ont un profil - une personnalité pourrait-on dire - très différent de celui d'autres communes; il existe donc une certaine hétérogénéité entre les différentes localisations et c'est cette hétérogénéité que l'on tentera de mettre en évidence.

TYPE DE LOGEMENT

Le type de logement comprend quatre modalités :

- . maison individuelle
- . appartement en propriété
- . appartement en location
- . autre logement.

Une maison individuelle est un bâtiment qui ne comprend qu'un seul logement et qui n'a pas d'autre usage que l'habitation. Cette définition inclut donc les villas à un seul logement, certaines maisons villageoises et, en zone urbaine, les hôtels particuliers à un seul logement.

Un appartement en propriété est un logement sis dans un bâtiment comprenant au moins trois logements et occupé par son propriétaire ou copropriétaire. On trouve dans cette catégorie les appartements en propriété par étage (PPE) et les appartements, sis dans un immeuble en grande partie locatif, occupés par le propriétaire de l'immeuble.

Un appartement en location est un logement sis dans un immeuble de trois logements au moins et occupé par un locataire ou un coopérateur.

La catégorie "autres logements" comprend tout le reste, notamment les logements de service et ceux qui sont occupés à titre gratuit, les logements sis dans des maisons de deux logements et les logements sis dans des bâtiments comprenant un seul logement et des locaux à usage professionnel.

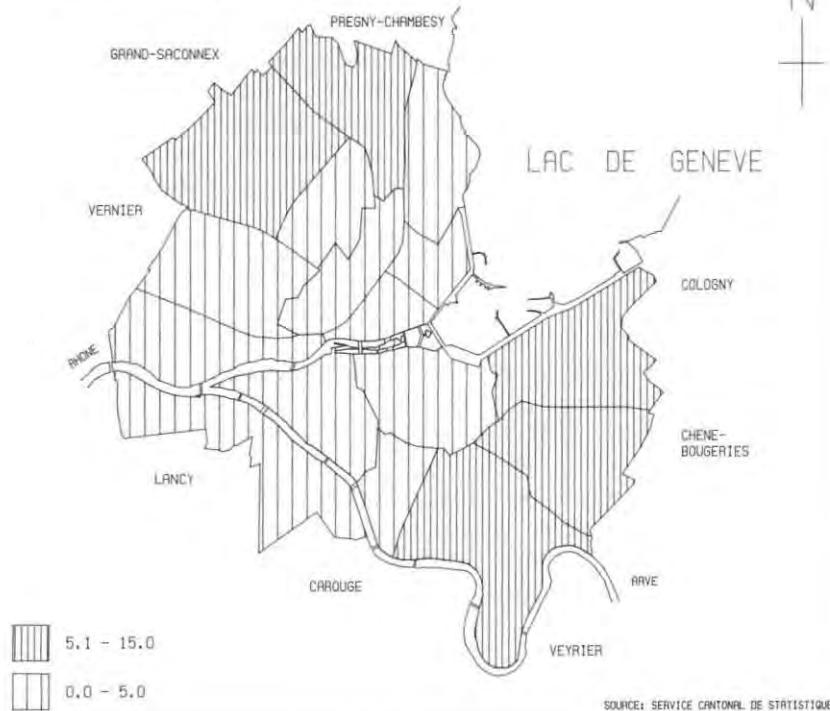
STATUT D'OCCUPATION

Le statut d'occupation comprend huit modalités :

- . propriétaire de la maison
- . copropriétaire de la maison
- . propriétaire du logement dans le cadre de la propriété par étage (PPE)
- . en vertu d'un bail à ferme
- . locataire
- . coopérateur
- . détenteur d'un logement de service
- . détenteur d'un logement gratuit.

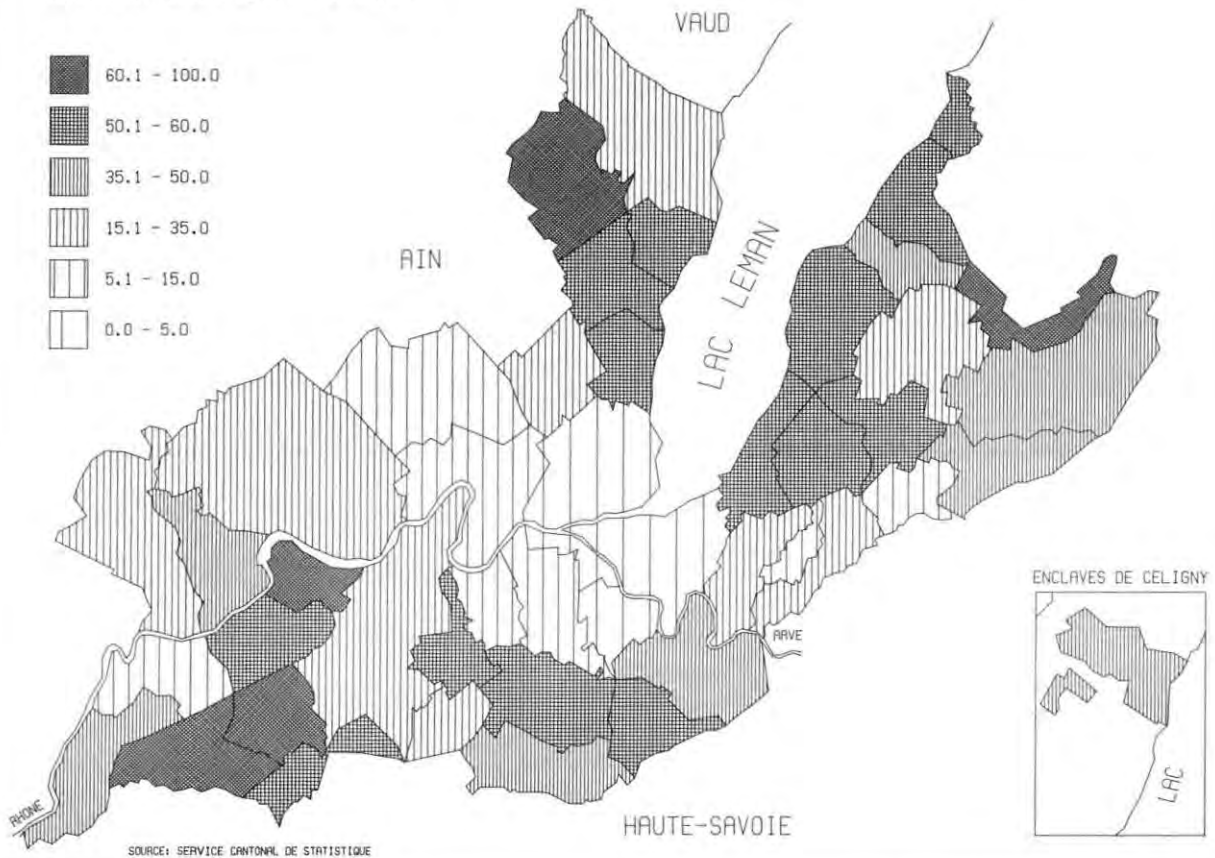
QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE

PROPORTION DE LOGEMENTS OCCUPES
PAR LEUR PROPRIETAIRE, EN % .
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



COMMUNES DU CANTON DE GENEVE

PROPORTION DE LOGEMENTS OCCUPES
PAR LEUR PROPRIETAIRE, EN % .
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



Les effectifs des logements de service sont très marginaux : 2 616 logements représentant 1,7 % du parc occupé.

La proportion de locataires - 83 % pour le canton - varie entre 17,6 % (Laconnex) et 97,6 % (Bâtie/Acacias). Elle est globalement forte en ville de Genève : supérieure à 78 % pour tous les quartiers et supérieure à 90 % pour 9 d'entre eux (sur 16). Etant presque complémentaire de la proportion de propriétaires, elle est faible dans les communes de l'ouest du canton, dans celles qui s'étagent de la rive gauche du lac à l'extrême-est et dans les communes résidentielles de la rive droite (Genthod, Bellevue, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy).

LES MAISONS INDIVIDUELLES EN DEHORS DES VILLES ...

Le type de logement (voir encadré p. 8) est très lié avec le statut d'occupation, comme le montre le tableau 4; en conséquence, la répartition spatiale du type de logement ressemble beaucoup à celle du statut d'occupation. La proportion de maisons individuelles (tableau 5), qui est de 8,6 % pour le canton, varie entre 0 % (St-Gervais, Jonction) et 66 % (Vandoeuvres). Elle est très faible ou pratiquement nulle dans tous les quartiers de la ville de Genève, pour des raisons qui n'échappent à personne. Elle est inférieure à 10 % dans chacune des cinq autres villes, comprise entre 10 % et 22 % sur l'axe des Trois-Chênes.

Tableau 4

Logements occupés selon le type et le statut d'occupation, en 1980

	Maison Individuelle	Appartement en propriété	Appartement en location	Autre	Total
<u>En nombre absolu</u>					
Propriétaire de la maison	8 930	359	.	1 858	11 147
Copropriétaire de la maison	1 289	347	.	720	2 356
Propriété par étage (PPE)	.	3 624	.	21	3 645
Bail à ferme	.	.	.	89	89
Locataire	2 479	.	122 753	2 327	127 559
Coopérateur	79	.	5 431	-	5 510
Logement de service	122	.	.	2 494	2 616
Logement gratuit	295	.	.	520	815
Total	13 194	4 330	128 184	8 029	153 737

La proportion de maisons individuelles est globalement forte dans les trois grandes zones où la proportion de propriétaires est forte : les communes de l'ouest (à l'ouest de l'axe Meyrin-Vernier-Bernex), les communes de la rive droite du lac dès Pregny-Chambésy et les communes du nord-est à partir de Cologny et Vandoeuvres. Elle est supérieure à 55 % à Aire-la-Ville, Anières, Bellevue, Collonge-Bellerive, Genthod et Vandoeuvres.

D'une manière générale, la proportion d'appartements en propriété est répartie comme celle des logements en PPE. La répartition des appartements en location est presque complémentaire de celle des maisons individuelles; la proportion de ceux-là est donc très forte dans les 6 villes et faible dans les zones où les maisons individuelles prédominent.

L'examen de la répartition des logements de la catégorie "autres logements" nécessite de rappeler la définition de cette catégorie (cf encadré p. 8) : on y trouve notamment les logements de service, les logements gratuits et ceux qui sont sis dans des maisons comprenant deux logements ou dans des bâtiments comprenant un logement et des locaux à usage professionnel. La proportion de ces "autres logements" est non négligeable dans les petites communes de texture assez ancienne à caractère encore agricole; il s'agit probablement de maisons villageoises comprenant deux logements ou un logement et des locaux à usage professionnel, et habitées, en partie du moins, par leur propriétaire.

Tableau 5

Logements occupés selon le type, par commune, en 1980

	Maison individuelle	Appartement en propriété	Appartement en location	Autre	Total
<u>En nombre absolu</u>					
Genève	905	1 914	74 652	2 157	79 628
Carouge	107	79	5 815	293	6 294
Lancy	731	166	8 062	376	9 335
Meyrin	430	176	6 184	263	7 053
Onex	448	138	5 961	112	6 659
Vernier	834	46	9 724	335	10 939
Autres communes	9 739	1 811	17 786	4 493	33 829
Total	13 194	4 330	128 184	8 029	153 737
<u>Répartition en %</u>					
Genève	11	24	938	27	1 000
Carouge	17	12	924	47	1 000
Lancy	78	18	864	40	1 000
Meyrin	61	25	877	37	1 000
Onex	67	21	895	17	1 000
Vernier	76	4	889	31	1 000
Autres communes	288	53	526	133	1 000
Total	86	28	834	52	1 000

TEXTURE ANCIENNE ET DEVELOPPEMENT RECENT ...

Le tableau 6 présente la structure d'âge des logements dans les 6 villes du canton et dans l'ensemble des autres communes.

La ville de Genève est de texture globalement ancienne. Le quartier de Cité-Centre comprend 54 % de logements sis dans des bâtiments construits avant 1900; dans les quartiers de St-Gervais, Délices, Pâquis, la Cluse, Jonction et Eaux-Vives, les logements antérieurs à 1947 prédominent; le développement du Grand-Pré/Vermont date de la période 1947-1960; Champel, Florissant/Malagnou et le Bouchet comprennent une part assez importante de logements relativement récents (20 ans et moins).

Les villes de Lancy, Meyrin, Onex et Vernier ont poussé en 10 ans : la moitié de leurs logements date de la période 1961-1970.

Certaines communes sont marquées par un développement très récent : à Puplinge, 67 % des logements ont été construits entre 1971 et 1980; à Bernex, cette part se monte à 61 %; à Perly-Certoux, elle est de 58 %; Cologny s'est aussi beaucoup développée entre 1971 et 1980 (54 % des logements); à Avully, 73 % des logements ont été construits entre 1961 et 1975.

A l'opposé, d'autres communes n'ont pas connu la construction d'importants lotissements récents et leur parc de bâtiments reste de texture ancienne. Ainsi, plus de la moitié des logements date d'avant 1900 à Avusy, Cartigny, Hermance, Jussy et Soral.

Pour apprécier correctement ces chiffres, il ne faut pas perdre de vue que la proportion de logements d'un âge précis, dans une petite commune, peut être influencée fortement par la construction d'un groupe d'immeubles particulier. A Puplinge, par exemple, 96 logements sur 618 ont été construits avant 1961 - il s'agit vraisemblablement de la partie ancienne du village, composée de maisons de style campagnard traditionnel - 522 logements (le reste) ont été construits depuis 1961, dont 246 durant la période 1971-1975 - il s'agit pour ces derniers d'un bloc d'immeubles bien particulier construit presqu'en une fois.

Dans une autre commune, on aura, par exemple, la moitié des logements sis dans un ou deux immeubles et l'autre moitié dans des maisons individuelles; une telle répartition aura des conséquences en termes de surface au sol, les maisons individuelles occupant beaucoup plus d'espace que les immeubles.

Tableau 6

Logements occupés selon l'époque de construction, par commune, en 1980

	avant 1900	1900- 1920	1921- 1946	1947- 1960	1961- 1970	1971- 1975	1976- 1980	Total
<u>En nombre absolu</u>								
Genève	5 855	13 514	16 608	18 643	15 045	5 202	4 761	79 628
Carouge	781	566	938	1 409	1 444	712	444	6 294
Lancy	188	360	566	691	5 269	1 884	377	9 335
Meyrin	126	71	174	398	3 821	1 887	576	7 053
Onex	44	48	126	370	4 165	1 029	877	6 659
Vernier	169	255	430	1 944	4 981	1 614	1 546	10 939
Autres communes	4 056	2 090	2 485	4 608	9 999	6 080	4 471	33 829
Total	11 259	16 904	21 327	28 063	44 724	18 408	13 052	153 732
<u>Répartition en %/oo</u>								
Genève	73	170	209	234	189	65	60	1 000
Carouge	124	90	149	224	229	113	71	1 000
Lancy	20	39	61	74	564	202	40	1 000
Meyrin	18	10	25	56	542	267	82	1 000
Onex	7	7	19	56	625	154	132	1 000
Vernier	16	23	39	178	455	148	141	1 000
Autres communes	121	62	73	136	296	180	132	1 000
Total	73	110	139	182	291	120	85	1 000

LES PETITS LOGEMENTS EN VILLE ...

La distribution des logements selon le nombre de pièces habitables varie sensiblement entre les différentes localisations (tableau 7).

La ville de Genève, globalement, comprend une forte part de petits logements. Dans les quartiers des Pâquis, La Cluse et Jonction, plus de 70 % des logements ont une ou deux pièces habitables. En ville de Genève, c'est à Florissant/Malagnou et, dans une moindre mesure, à Champel et au Bouchet qu'on trouve la plus forte proportion de grands logements. A Lancy, Meyrin, Onex et Vernier prédominent les logements familiaux de taille moyenne (3-4 pièces habitables). Les grands logements se trouvent en forte proportion dans les communes autres que les 6 villes du canton. Plus de la moitié des logements disposent de 5 pièces et plus à Anières, Collonge-Bellerive, Gy, Laconnex, Soral et Vandoeuvres.

Cette répartition spatiale est fortement conditionnée par celle des types de logement. Les maisons individuelles et les appartements en propriété sont généralement plus grands, en termes de pièces et en termes de surface, que les appartements en location, et c'est tout naturellement dans les zones où prédominent les maisons individuelles et les appartements en propriété que l'on trouve de fortes proportions de grands logements.

L'examen de la surface moyenne par pièce montre que les maisons individuelles sont plus grandes qu'ailleurs (en termes de surface par pièce, pas en termes de surface totale) à Anières, Coligny, Corsier, Dardagny, Gy, Jussy, Presinge (25,2 m² par pièce et plus); elles sont par contre plus petites à Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin et Vernier (20,8 m² par pièce et moins). Pour l'ensemble des maisons individuelles du canton, la surface par pièce moyenne est de 22,5 m².

Les appartements en location sont assez grands à Coligny, Puplinge, Troinex, au centre de la ville de Genève, à Champel et au Bouchet (22 m² par pièce et plus). Ils sont plutôt petits à Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Meinier, Onex, Plan-les-Ouates, Thônex, Veyrier, La Cluse, Grand-Pré, Charmilles/Châtelaine, St-Jean (18,5 m² par pièce et moins). Pour l'ensemble des appartements en location, la surface moyenne par pièce est de 19,3 m². Il n'est pas inutile de rappeler que le taux de réponse à la question sur la surface a été assez faible (44 %) et que ces chiffres sont à interpréter avec précaution.

Tableau 7

Logements occupés selon le nombre de pièces habitables, par commune, en 1980

	Logements de pièces habitables						Total
	1	2	3	4	5	6+	
<u>En nombre absolu</u>							
Genève	21 653	24 513	19 238	8 356	3 036	2 832	79 628
Carouge	1 586	1 906	1 801	691	202	108	6 294
Lancy	880	1 952	3 085	2 301	612	505	9 335
Meyrin	532	1 572	2 496	1 621	560	267	7 053
Onex	868	1 484	2 175	1 342	501	289	6 659
Vernier	1 192	2 640	3 392	2 488	859	368	10 939
Autres communes	3 426	5 246	8 026	7 074	4 258	5 799	33 829
Total	30 137	39 318	40 213	23 873	10 028	10 168	153 737
<u>Répartition en %/00</u>							
Genève	272	308	242	105	38	35	1 000
Carouge	252	303	286	110	32	17	1 000
Lancy	94	209	330	247	66	54	1 000
Meyrin	75	224	354	230	79	38	1 000
Onex	130	223	327	202	75	43	1 000
Vernier	109	241	310	227	79	34	1 000
Autres communes	101	155	237	209	126	172	1 000
Total	196	256	262	155	65	66	1 000
<u>Répartition selon le type de logement, en %/00</u>							
Maisons individuelles	5	29	113	211	231	411	1 000
Appartements en propriété	88	128	247	236	139	162	1 000
Appartements en location	226	288	277	143	43	23	1 000

EN RESUME ...

Le graphique A¹) donne une vue synthétique de la structure des communes et quartiers en termes de logements; il s'interprète comme suit :

- les localisations sont d'autant plus à gauche que la proportion de propriétaires, de maisons individuelles et de grands logements y est forte;
- elles sont d'autant plus à droite que la proportion d'appartements en location et de petits logements (1 ou 2 pièces habitables) y est forte;
- plus la texture des logements est ancienne, plus la localisation est en haut du graphique;
- en bas du graphique, on trouve les localisations qui se sont développées depuis les années soixante.

Lorsque deux communes ou quartiers ont une structure en termes de logements assez semblable, les deux points sont proches sur le graphique.

Ce graphique révèle un clivage assez net entre trois groupes de communes et quartiers :

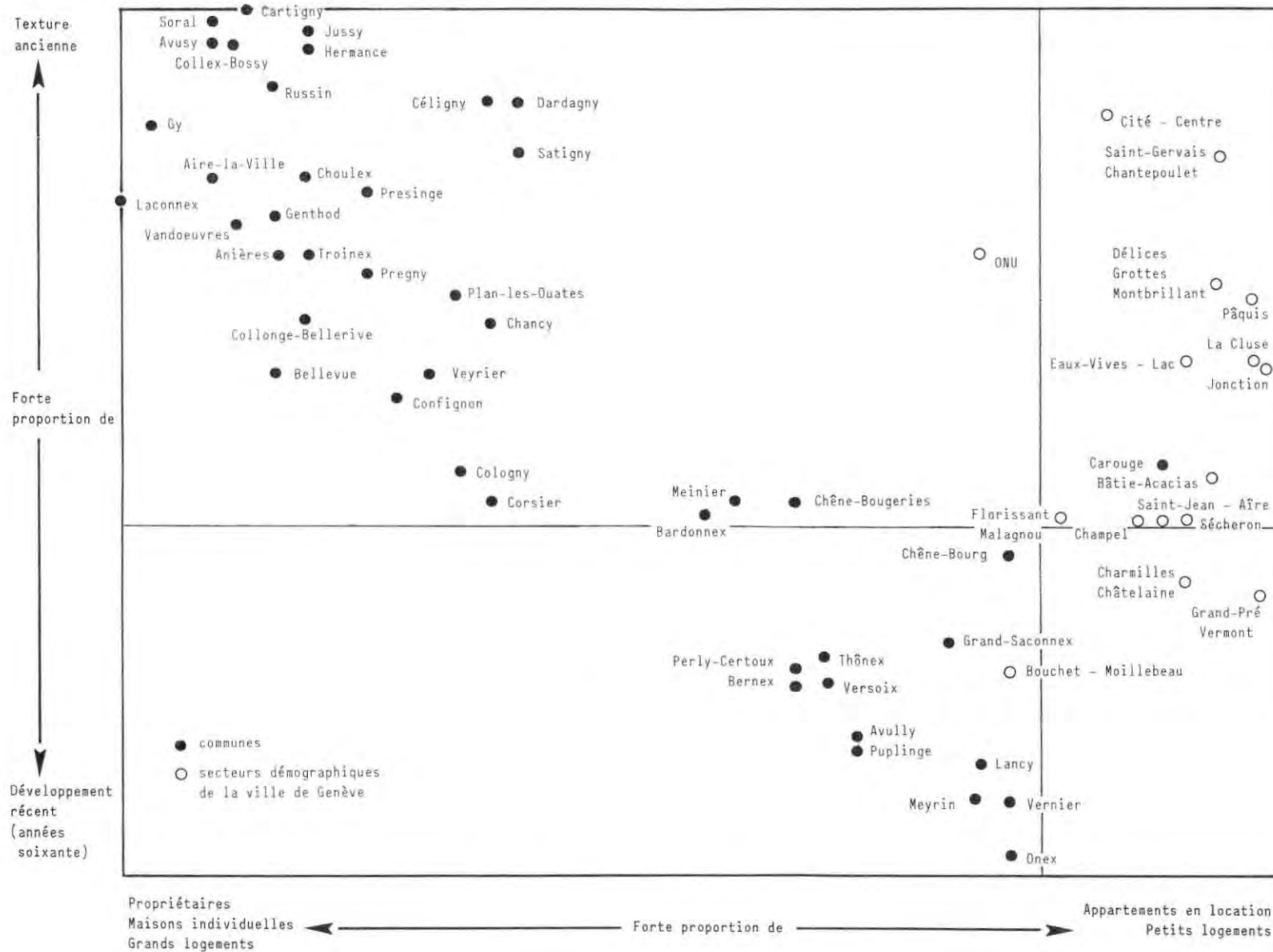
- les quartiers de la ville de Genève sont caractérisés par une forte proportion d'appartements en location et une texture assez ancienne; on y trouve beaucoup de petits logements;
- les villes de Lancy, Meyrin, Onex et Vernier, ainsi que les communes de Bernex, Puplinge, Perly-Certoux et Avully se sont développées entre 1961 et 1980; on y trouve surtout des logements familiaux de taille moyenne (3-4 pièces habitables);
- les communes de l'extrême-ouest, celles qui s'étagent de la rive gauche du lac à l'extrême-est et les communes de la rive droite du lac au nord de Pregny-Chambésy sont caractérisées par une forte proportion de propriétaires, de maisons individuelles et de grands logements de texture plutôt ancienne.

Sur une carte du canton, les deux premiers groupes forment un axe d'orientation nord-ouest à sud-est qui va de Meyrin et Grand-Saconnex aux Trois-Chênes en passant par la ville de Genève; les communes du troisième groupe sont situées de part et d'autre de ce grand axe.

1) Pour les personnes intéressées: ce graphique résulte d'une analyse des correspondances.

Graphique A

Communes et quartiers : vue synthétique de la structure en termes de logements



4. LOCALISATIONS : STRUCTURE EN TERMES DE MENAGE

Après les caractéristiques des logements, celles des ménages constituent d'importants facteurs d'hétérogénéité entre les communes et les quartiers.

LA VILLE DE GENEVE AUX PETITS MENAGES ...

La proportion de couples avec enfant(s) est de 29,9 % pour l'ensemble du canton; suivant la localisation, elle varie entre 14,9 % (St-Gervais) et 61,2 % (Soral).

Cette proportion est de 20,3 % pour la ville de Genève; elle est inférieure à 18 % à St-Gervais, La Cluse, Pâquis et Cité-Centre; elle est supérieure à 23 %, mais toujours inférieure à 29 %, aux Charmilles, à St-Jean et au Bouchet.

Elle augmente quand on passe de Lancy (38,6 %) à Vernier (40,9 %) et de Meyrin (46 %) à Onex (48,8 %).

Elle est forte dans les communes à développement récent : Puplinge (48,7 %), Bernex (49,9 %), Perly-Certoux (51,8 %) et Avully (59,7 %).

La proportion de chefs de ménage seuls (ou vivant avec des tiers) se monte à 41,1 % pour l'ensemble du canton; elle varie entre 12,8 % (Aire-la-Ville) et 62,3 % (St-Gervais). Cette proportion est supérieure à 50 % dans 11 quartiers de la ville de Genève (sur 16), elle est comprise entre 40 % et 50 % dans les 5 autres.

Elle est supérieure à 35 % dans les communes de Carouge (46,5 %), Chêne-Bourg, Grand-Saconnex et Thônex. Elle est inférieure à 35 % partout ailleurs.

TYPE DE MENAGE

Le recensement utilise une typologie des ménages très détaillée au sein de laquelle certains regroupements ont été faits; les principaux types retenus sont :

- . les couples sans enfant (avec ou sans autres personnes); un tel ménage comprend au moins deux personnes; dans le recensement, la notion de couple correspond à un lien réel (couples consensuels compris) et pas seulement à un lien légal;
- . les couples avec enfants (avec ou sans autres personnes); un tel ménage comprend au moins trois personnes;
- . les chefs de ménage ne vivant pas en couple, avec enfants (avec ou sans autres personnes);
- . les chefs de ménage seuls et ceux qui vivent avec leur père, mère ou des proches; la distinction entre cette catégorie et la précédente peut ne pas être totalement précise dans le cas d'enfants adultes vivant avec leur père ou mère, vu que le chef de ménage est celui qui se déclare comme tel.

Le but étant d'étudier les conditions d'habitation, l'unité de base est l'ensemble constitué par un ménage et le logement qu'il habite. Ainsi, les sous-locataires sont agrégés au ménage principal et le type de ménage dont on se sert dans cette étude est celui du ménage principal.

Parmi les ménages ainsi redéfinis :

- . 36 627 sont des couples sans enfant (23,8%)
- . 45 945 sont des couples avec enfants (29,9%)
- . 7 927 sont des chefs de ménage avec enfants (5,2%)
- . 63 238 sont des chefs seuls ou avec d'"autres personnes", (41,1 %), dont 57 231 sont des ménages d'une personne seule dans son logement (37,2 %).

La proportion de couples sans enfant est de 23,8 % dans le canton. Elle varie entre 17,1 % (Soral) et 32,8 % (Collex-Bossy).

La proportion de chefs de ménage seuls avec enfant(s) est faible par rapport aux trois autres catégories (5,2 % dans le canton), elle varie entre 3,2 % (Dardagny) et 8,7 % (Avusy).

En résumé, on observe un clivage assez net entre les villes de Genève et Carouge, où prédominent les petits ménages (personnes seules avec ou sans tiers) et les autres communes, où la plus grande partie des ménages sont des couples avec enfants.

Tableau 8

Ménages privés en logement occupé selon le type, par commune, en 1980

	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Chef seul avec enfant(s)	Chef seul (av.tiers)	Total
<u>En nombre absolu</u>					
Genève	18 989	16 136	3 661	40 842	79 628
Carouge	1 459	1 580	330	2 925	6 294
Lancy	2 378	3 600	583	2 774	9 335
Meyrin	1 510	3 246	448	1 849	7 053
Onex	1 373	2 847	416	2 023	6 659
Vernier	2 452	4 472	721	3 294	10 939
Autres communes	8 466	14 064	1 768	9 531	33 829
Total	36 627	45 945	7 927	63 238	153 737
<u>Répartition en ‰</u>					
Genève	238	203	46	513	1 000
Carouge	232	251	52	465	1 000
Lancy	255	386	62	297	1 000
Meyrin	214	460	64	262	1 000
Onex	206	428	62	304	1 000
Vernier	224	409	66	301	1 000
Autres communes	250	416	52	282	1 000
Total	238	299	52	411	1 000

CATEGORIES SOCIALES : PAS DE GHETTO ...

Afin de simplifier l'exposé, les indépendants, directeurs et employés supérieurs peuvent être regroupés pour former la catégorie socio-professionnelle¹⁾ supérieure²⁾.

La proportion de ménages dont le chef appartient à une CSP supérieure se monte à 16 % dans le canton; elle varie entre 6,8 % (Bâtie/Acacias) et 50 % (Gy).

En ville de Genève, elle dépasse 16 % dans les quartiers du Bouchet, Champel, Cité-Centre et Florissant/Malagnou; elle est inférieure à 16 % dans les autres quartiers et ne dépasse pas 10 % à Bâtie/Acacias, Jonction, la Cluse, Charmilles et St-Jean.

Cette proportion est inférieure à 15 % dans les cinq autres villes du canton. Elle est comprise entre 18,7 % et 23,6 % dans les communes à développement récent (Avully, Bernex, Perly-Certoux et Puplinge).

Elle est globalement forte (supérieure à 25 %) dans les communes où la proportion de propriétaires et de maisons individuelles est élevée.

En prenant l'échelle sociale dans l'autre sens, on observe une forte proportion d'ouvriers (qualifiés, semi- ou non qualifiés) - supérieure à 30 % - dans les quartiers des Pâquis, Délices, la Cluse, Jonction et Bâtie/Acacias, ainsi qu'à Vernier.

La proportion de ménages dont le chef est inactif (surtout des retraités) est de 24,8 % dans le canton. Elle est de 29,6 % en ville de Genève, de 25,8 % à Carouge et inférieure à 21 % partout ailleurs.

AGE ET NATIONALITE ...

La répartition spatiale des chefs de ménage selon l'âge ressemble beaucoup à celle des types de ménage. Les ménages dont le chef a entre 30 et 64 ans prédominent dans les communes où l'on trouve beaucoup de couples avec enfants. Les ménages dont le chef est plus jeune ou plus âgé sont plus fréquents en ville de Genève et à Carouge.

La proportion de ménages dont le chef est étranger, qui est de 31,6 % dans le canton, varie entre 8,8 % (Presinge) et 44,2 % (Bouchet). Elle est forte à Meyrin et au Grand-Saconnex (39,1 % et 41 %) et globalement plus forte en ville de Genève que dans les autres communes.

On trouve passablement d'étrangers du Sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal) à St-Gervais, Délices, Pâquis, La Cluse, Jonction et Acacias. Les étrangers du nord de l'Europe ou d'Amérique, qui appartiennent souvent aux milieux de directeurs ou d'employés supérieurs, habitent plutôt les zones de maisons individuelles, le Grand-Saconnex ou les quartiers de Champel, Florissant et Bouchet.

1) cf encadré de définition p. 21.

2) Ce découpage est essentiellement opératoire; les indépendants forment une catégorie très hétérogène, on y trouve aussi bien des chefs de grandes entreprises que de petits artisans.

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

La catégorie socio-professionnelle (CSP) du chef de ménage comprend neuf modalités :

• Inactif	: 38 151 ménages (24,8%)
• Indépendant	: 12 275 ménages (8,0%)
• directeur	: 4 580 ménages (3,0%)
• employé supérieur	: 7 774 ménages (5,0%)
• employé subalterne	: 51 964 ménages (33,8%)
• ouvrier qualifié	: 13 784 ménages (9,0%)
• ouvrier semi- ou non qualifié	: 24 748 ménages (16,1%)
• ouvrier à domicile	: 62 ménages (0,0%)
• apprenti	: 339 ménages (0,3%)

Soulignons que les pourcentages cités sont relatifs aux chefs de ménage, il ne s'agit donc nullement de la répartition des CSP au sein de la population.

Tableau 9

Ménages selon la CSP du chef de ménage, par commune, en 1980

	Inactif	Indépendant	Directeur	Employé		Ouvrier		Autre	Total
				supérieur	subalterne	qualifié	semi- ou non qual.		
<u>En nombre absolu</u>									
Genève	23 552	5 347	1 964	3 443	25 448	6 100	13 525	249	79 628
Carouge	1 626	482	70	148	1 893	726	1 320	29	6 294
Lancy	1 899	640	243	462	3 396	1 005	1 669	21	9 335
Meyrin	839	445	108	296	3 165	1 016	1 155	29	7 053
Onex	1 217	459	150	252	2 425	887	1 242	27	6 659
Vernier	2 226	530	111	418	3 870	1 408	2 350	26	10 939
Autres communes	6 792	4 372	1 934	2 755	11 762	2 642	3 487	80	33 829
Total	38 151	12 275	4 580	7 774	51 964	13 784	24 748	461	153 737
<u>Répartition en ‰</u>									
Genève	296	67	25	43	320	76	170	3	1 000
Carouge	258	77	11	24	301	115	210	4	1 000
Lancy	203	69	26	49	364	108	179	2	1 000
Meyrin	119	63	15	42	449	144	164	4	1 000
Onex	183	69	23	38	364	133	186	4	1 000
Vernier	203	49	10	38	354	129	215	2	1 000
Autres communes	201	129	57	82	348	78	103	2	1 000
Total	248	80	30	50	338	90	161	3	1 000

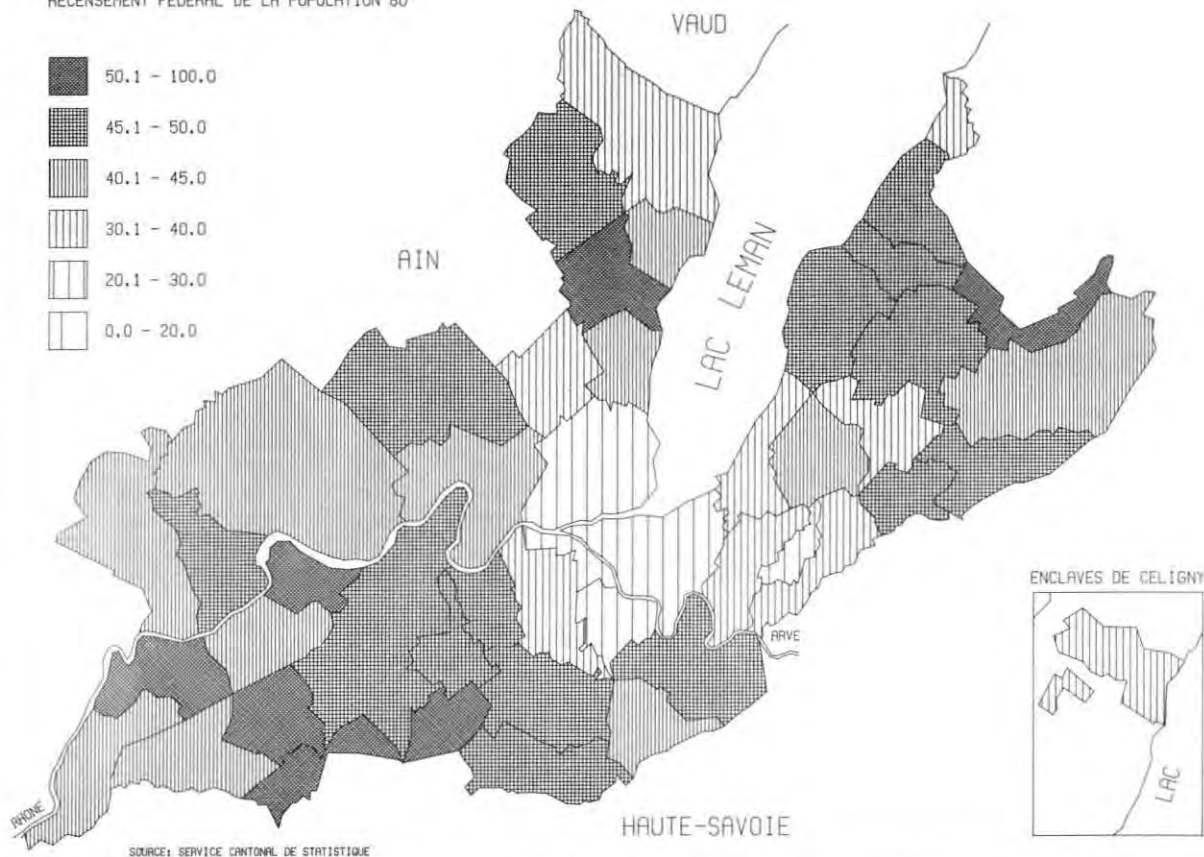
QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE

PROPORTION DE MENAGES DU TYPE
"COUPLE AVEC ENFANTS", EN % .
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



COMMUNES DU CANTON DE GENEVE

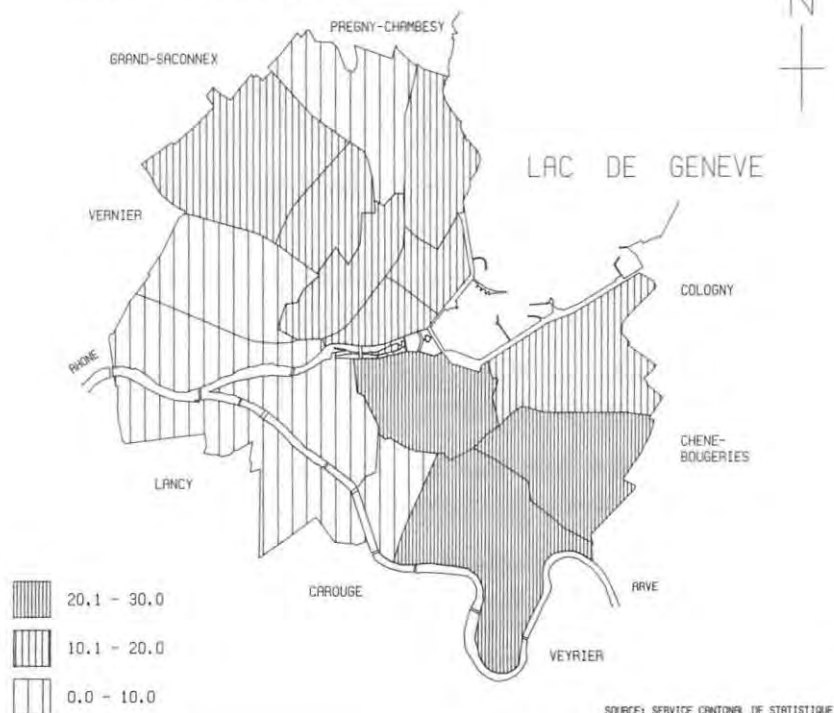
PROPORTION DE MENAGES DU TYPE
"COUPLE AVEC ENFANTS"
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE

PROPORTION DE MENAGES DONT LE CHEF APPARTIENT
A UNE C.S.P. SUPERIEURE, EN % .

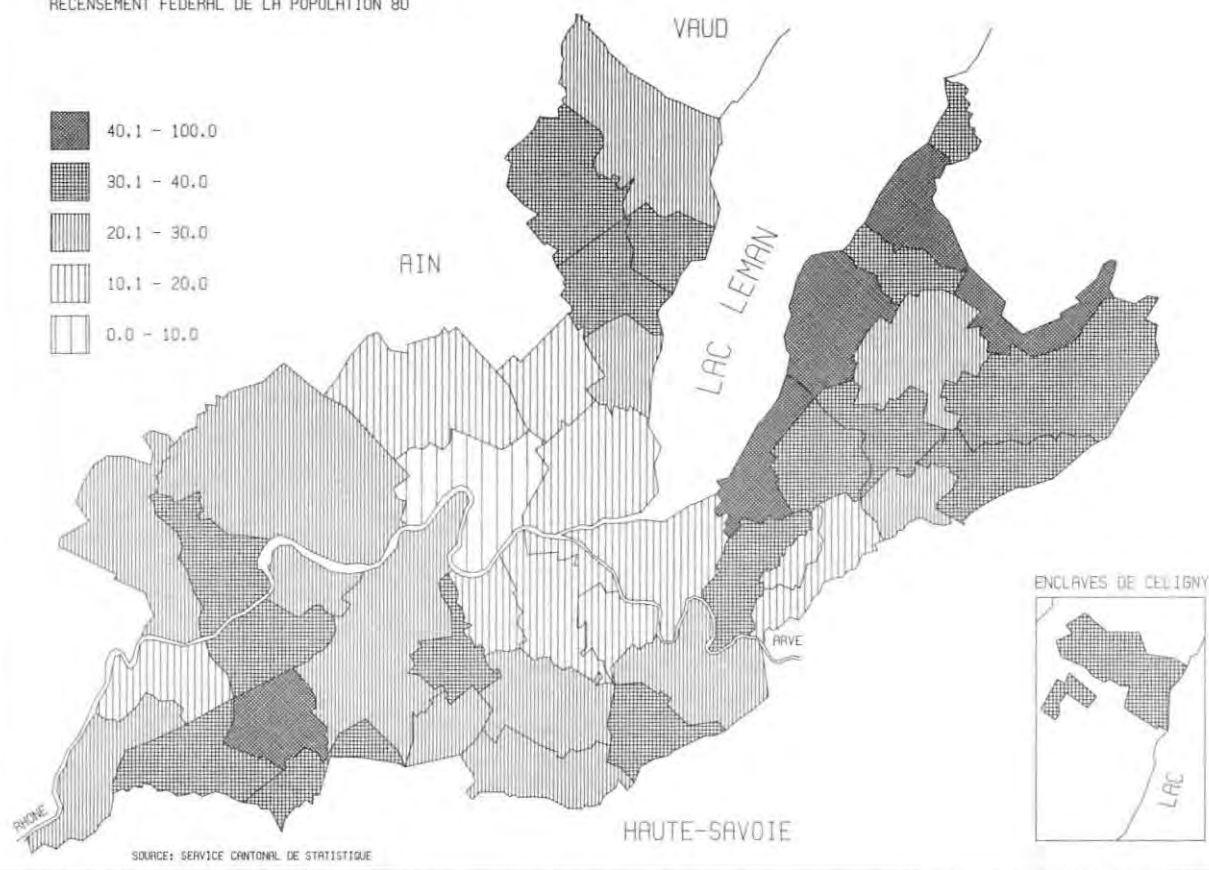
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



COMMUNES DU CANTON DE GENEVE

PROPORTION DE MENAGES DONT LE CHEF
APPARTIENT A UNE C.S.P. SUPERIEURE

RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



EN RESUME...

Le graphique B donne une vue synthétique de la structure des communes et quartiers en termes de ménages; il s'interprète comme suit :

- les localisations sont d'autant plus à gauche que la proportion de grands ménages et de couples avec enfants est forte;
- elles sont d'autant plus à droite que la proportion de petits ménages est forte;
- plus la proportion d'ouvriers est forte, plus le point est attiré vers le haut du graphique;
- plus la proportion de ménages de CSP supérieures est forte, plus le point est attiré par le bas du graphique.

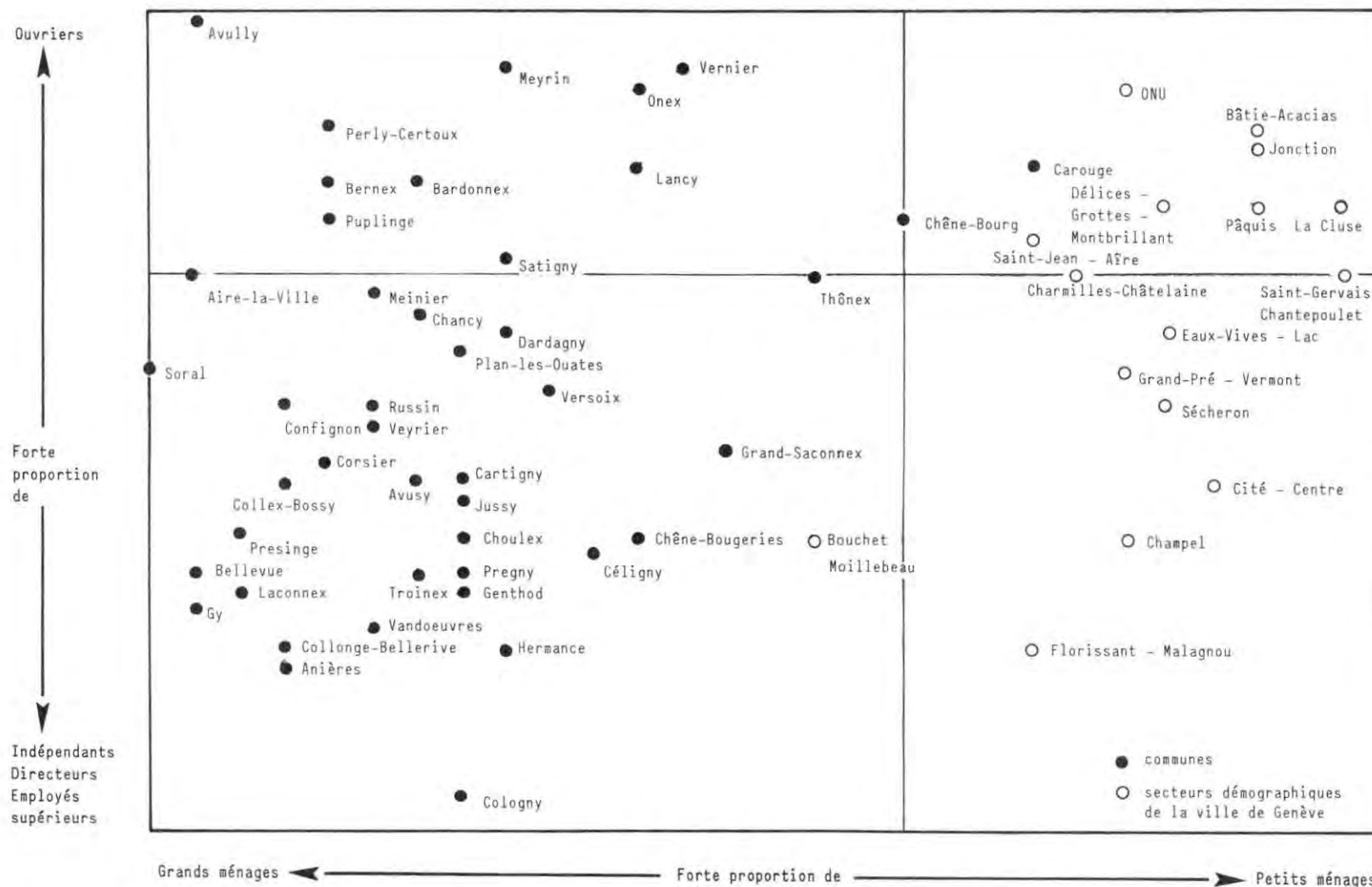
Lorsque deux communes ou quartiers ont une structure en termes de ménages assez semblable, les deux points sont proches sur le graphique.

Ce graphique ne révèle pas aussi nettement que le précédent des groupes bien séparés. On trouve à droite les quartiers de la ville de Genève caractérisés par une forte proportion de petits ménages; les quartiers populaires apparaissent en haut (avec Carouge) et les quartiers où prédominent les CSP supérieures en bas.

A gauche du graphique se trouvent les communes caractérisées par une forte proportion de couples avec enfants. Les plus populaires d'entre elles apparaissent en haut : Lancy, Meyrin, Onex, Vernier et les zones à développement récent (Avully, Perly-Certoux, Bernex et Puplinge). En bas à gauche se trouvent les communes à forte proportion de ménage de CSP supérieures.

Graphique B

Communes et quartiers : vue synthétique de la structure en termes de ménages



5. LOCALISATIONS : STRUCTURE EN TERMES D'OCCUPATION

L'espace dont disposent les ménages au sein de leur logement peut varier sensiblement d'une commune ou d'un quartier à un autre, mais il faut rappeler ici les conclusions principales de l'étude de l'occupation en termes de pièces et de surface (voir encadré p. 28).

Les différences observées entre les localisations dépendent essentiellement du partage du territoire en zones à forte ou faible densité de logements.

La proportion de logements à occupation faible varie entre 7,2 % (Jonction) et 48,5 % (Gy); elle se monte à 17,7 % pour l'ensemble du canton et à 18,3 % en ville de Genève. Cette proportion est inférieure à 19 % dans les 5 autres villes du canton et dans les communes à développement récent. D'une manière générale, elle est élevée dans les communes à forte proportion de propriétaires et maisons individuelles et dans les communes et quartiers où prédominent les CSP supérieures.

Tableau 10

Logements occupés par des ménages privés selon l'occupation, en 1980

	Occupation			Total
	faible	équilibrée	forte	
<u>En nombre absolu</u>				
Genève	12 589	64 586	2 453	79 628
Carouge	676	5 440	178	6 294
Lancy	1 683	7 490	162	9 335
Meyrin	902	5 979	172	7 053
Onex	759	5 774	126	6 659
Vernier	1 602	9 032	305	10 939
Autres communes	8 928	24 323	578	33 829
Total	27 139	122 624	3 974	153 737
<u>Répartition en ‰</u>				
Genève	158	811	31	1 000
Carouge	108	864	28	1 000
Lancy	180	803	17	1 000
Meyrin	128	848	24	1 000
Onex	114	867	19	1 000
Vernier	146	826	28	1 000
Autres communes	264	719	17	1 000
Total	177	797	26	1 000

La proportion de logements à occupation forte est de 2,6 % dans le canton, elle varie entre 0 % (Jussy) et 5,1 % (St-Gervais); elle est un peu plus forte que la moyenne genevoise dans les quartiers populaires.

Les villes de Meyrin, Onex et Vernier sont caractérisées par une occupation équilibrée, ce qui est expliqué en grande partie par la part importante de logements subventionnés, pour lesquels le nombre de pièces accordé est fonction de la taille du ménage.

LOGEMENTS A OCCUPATION FORTE, EQUILIBREE OU FAIBLE

La notion de logement à occupation forte, équilibrée ou faible est définie dans le tableau suivant :

Ménages de ...personnes	Logements de ... pièces habitables				
	1	2	3	4	5 et plus
1				occupation	
2		occupation		faible	
3			équilibrée		
4	occupation				
5	forte				
6 et plus					

Une augmentation de la proportion de logements à occupation faible signifie donc, par définition, une augmentation du pourcentage des ménages "au large". Le raisonnement est parallèle pour la proportion de logements à occupation forte.

OCCUPATION EN TERMES DE PIÈCES

L'étude de l'occupation en termes de pièces est présentée dans l'"Aspects statistiques" n° 44, 7^e de la série sur l'exploitation du RFP 80.

Quelques rappels éclaireront opportunément l'étude des conditions d'habitation par commune et quartiers :

- Le taux d'occupation (nombre moyen de personnes par pièce habitable) se monte à 0,76 en 1980, alors qu'il était de 0,98 en 1960 et de 0,87 en 1970.
- La proportion de logements à occupation forte (beaucoup de gens pour peu de pièces) a diminué, passant de 10,6 % en 1960 à 2,6 % en 1980. Parallèlement, la proportion de logements à occupation faible (peu de gens pour beaucoup de pièces) a augmenté, passant de 9,7 % à 17,7 %.
- Le taux d'occupation, calculé sur la base des données du recensement fédéral de 1980, varie selon
 - le statut d'occupation : 0,56 pour les propriétaires de la maison et 0,80 pour les locataires;
 - le type de ménage : 0,95 pour les couples avec enfants et 0,55 pour les chefs de ménage seuls;
 - la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage : 0,62 pour les directeurs et 1,0 pour les ouvriers semi- ou non qualifiés;
 - l'âge du chef de ménage : 0,87 entre 30 et 44 ans, 0,58 entre 65 et 79 ans.

De manière générale,

l'occupation est d'autant plus faible

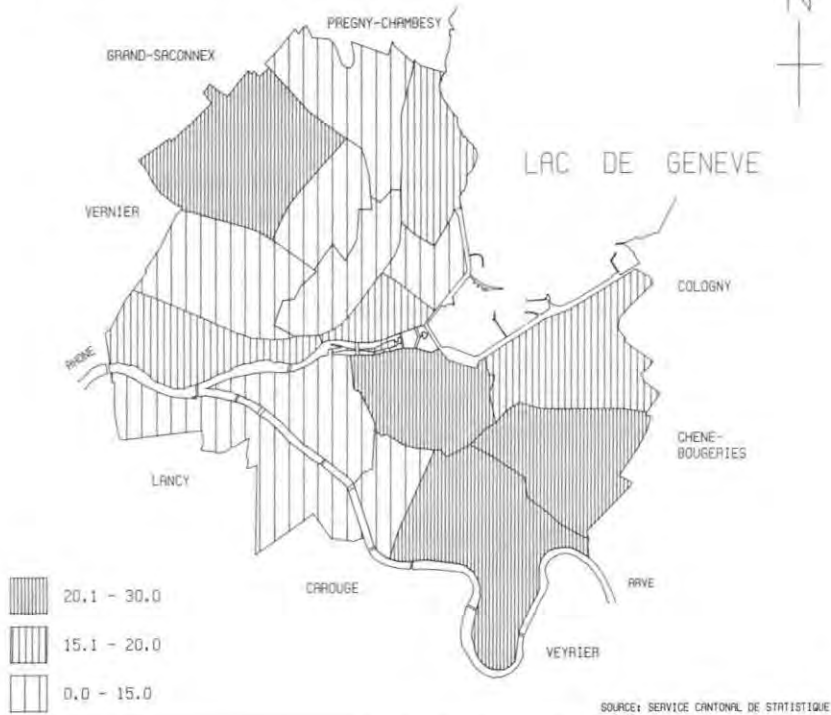
- que le ménage habite une maison individuelle,
- que le ménage habite son propre logement,
- que le ménage est petit,
- que le chef appartient au haut de la hiérarchie sociale,
- que le chef est âgé,
- que le chef est Suisse, étranger du nord de l'Europe ou américain;

l'occupation est d'autant plus forte

- que le ménage habite un appartement en location ou un logement de service,
- que la famille est nombreuse,
- que le chef appartient au milieu ouvrier ou d'employés subalternes,
- que le chef est jeune,
- que le chef est un étranger du sud de l'Europe.

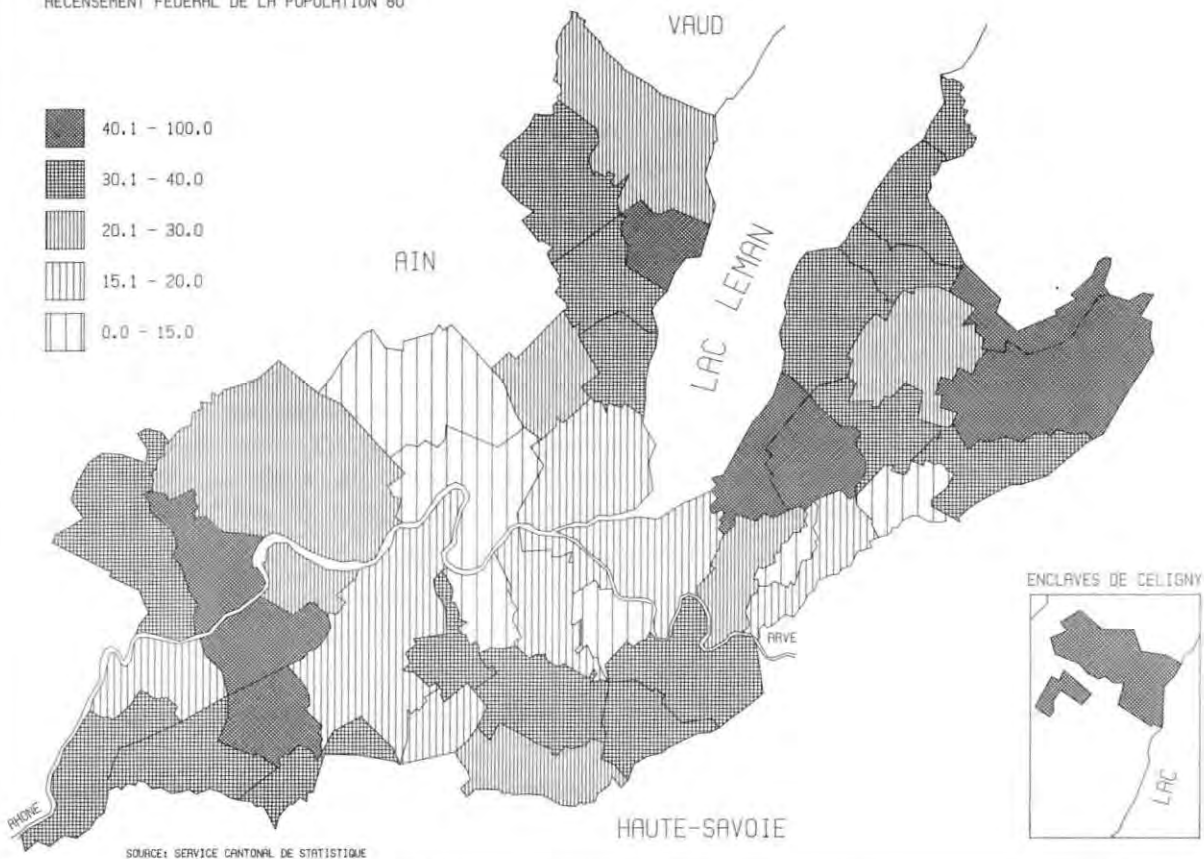
QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE

PROPORTION DE LOGEMENTS A
OCCUPATION FAIBLE, EN % .
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



COMMUNES DU CANTON DE GENEVE

PROPORTION DE LOGEMENTS
A OCCUPATION FAIBLE
RECENSEMENT FEDERAL DE LA POPULATION 80



6. REMARQUES CONCLUSIVES

La répartition des différents types de logements et de ménages sur le territoire du canton telle qu'elle est présentée dans ce cahier ne doit pas être séparée de l'évolution dans le temps de la population résidente et du parc de logements d'une part, de l'élaboration et de la mise en vigueur de plans d'aménagement d'autre part.

Les plans d'aménagement influent profondément, par exemple, sur la proportion de maisons individuelles par commune; ces maisons individuelles seront, le plus souvent, occupées par leur propriétaire et la probabilité est grande qu'il s'agisse d'un couple ayant des enfants et dont le chef appartient à une catégorie socio-professionnelle élevée.

L'augmentation de la population dans les années cinquante et soixante, par exemple, a rendu nécessaire la construction de grands ensembles en dehors de la ville de Genève : Lancy, Meyrin, Onex et Vernier sont ainsi devenues des villes¹⁾.

Plus récemment, d'autres communes (Bernex, Puplinge, Perly-Certoux, Avully) ont connu un développement rapide et vu leur visage changer sensiblement.

La répartition des types de ménage, catégories socio-professionnelles et nationalités est d'autant plus intéressante à observer dans un canton comme Genève que les trajets, en restant dans le canton, sont très courts et qu'une telle situation aurait permis une spécialisation sociale beaucoup plus grande qu'elle ne l'est en réalité. La presse nous fait couramment découvrir l'existence, dans certains pays, de ghettos regroupant une catégorie sociale ou une classe d'âge particulière. L'observation de cette répartition dans le canton de Genève conduit à une vision bien différente; il ne viendrait à personne l'idée de considérer comme un ghetto la commune de Vandoeuvres ou le quartier des Pâquis. Il est vrai qu'en utilisant un découpage plus fin que les 45 communes et 16 quartiers de la ville de Genève (ilôts, par exemple), on ferait apparaître de plus fortes hétérogénéités.

Ce cahier est, en principe, le dernier de la série que le service cantonal de statistique a consacrée aux conditions d'habitation sur la base du recensement de la population. En ces temps de forte préoccupation pour le problème du logement, le lecteur aura sans doute cherché, dans ces cahiers, la confirmation de ses idées ou de ses sentiments.

Aussi est-il sans doute opportun de rappeler que cette étude n'a fait que décrire le point de rencontre entre une offre et une demande de logements; les résultats présentés ne permettent pas de séparer cette offre de cette demande et de les étudier en tant que telles, ils ne permettent pas non plus d'analyser l'ajustement d'une population à un parc de logements. Par contre, ces résultats permettent de savoir, dans une optique que le SCS souhaite sereine, "qui habite quoi, et où" dans le canton de Genève.

1) Est considérée comme ville toute commune de 10 000 habitants ou plus.

REPERAGE DES COMMUNES ET QUARTIERS
DE LA VILLE DE GENEVE

Tourner cette page vers l'extérieur

QUARTIERS DE LA VILLE DE GENEVE



SOURCE: SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

COMMUNES DU CANTON DE GENEVE



SOURCE: SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Collection «Aspects statistiques»

Déjà paru:

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (Février 1977, 35 pages, épuisé.)
No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (Mars 1977, 7 pages, prix: 3 F.)
No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (Extraits du volume No 1 paru dans la collection «Etudes», Mai 1977, 84 pages, prix: 5 F.)
No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (Mai 1977, 21 pages, prix: 4 F.)
No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (Juin 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1977 (Février 1978, 61 pages, épuisé.)
No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (Avril 1978, 32 pages, prix: 4 F.)
No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (Juin 1978, 60 pages, épuisé.)
No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (Décembre 1978, 44 pages, prix: 4 F.)
No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (Janvier 1979, 52 pages, prix: 4 F.)
No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (Mai 1979, 28 pages, prix: 4 F.)
No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (Mars 1980, 51 pages, prix: 5 F.)
No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (Mai 1980, 80 pages, prix: 5 F.)
No 16 — La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique (Octobre 1980, 31 pages, prix: 5 F.)
No 17 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1980 et perspectives 1981 pour Genève (Février 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
No 18 — Les organisations internationales à Genève. Emplois, dépenses et réunions internationales en 1979-1980 (Mars 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
No 19 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1980 (Mars 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
No 20 — Le commerce extérieur du canton de Genève 1972-1980. Résultats par groupes de marchandises (Avril 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
No 21 — Evolution semestrielle des loyers. Résultats de mai 1981 pour Genève (Juin 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
No 22 — Recensement fédéral de la population 1980. 1: Population résidente et ménages (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
No 23 — Recensement fédéral de l'agriculture et de l'horticulture du 30 juin 1980 à Genève (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
No 24 — Population active à Genève 1980 (Novembre 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
No 25 — Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse 1978-1980 (Décembre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
No 26 — Evolution semestrielle des loyers. Rétrospective et résultats de novembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
No 27 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
No 28 — Evolution récente de la natalité à Genève (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
No 29 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1981 et perspectives 1982 pour Genève (Avril 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
No 30 — Recensement fédéral de la population 1980. 2: Structures de la population des communes (Octobre 1982, 44 pages, prix: 10 F.)
No 31 — Note sur l'évolution des divorces à Genève (Novembre 1982, 15 pages, prix: 5 F.)
No 32 — Recensement fédéral de la population 1980. 3: Structures de la population résidente du canton; évolution depuis 1850 (Décembre 1982, 32 pages, prix: 5 F.)
No 33 — Le commerce extérieur du canton de Genève en 1981. Emploi, nature, provenance et destination des marchandises (Février 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
No 34 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1982. (Mars 1983, 16 pages, prix: 5 F.)
No 35 — Recensement fédéral de la population 1980. 4: Ménages; composition et taille (Mai 1983, 28 pages, prix: 5 F.)
No 36 — Les emplois à Genève en 1982. Résultats de l'enquête de septembre 1982 (Juin 1983, 27 pages, prix: 5 F.)
No 37 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1982-83 à Genève (Juin 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
No 38 — Recensement fédéral de la population 1980. 5: Bâtiments et logements; premiers résultats (Septembre 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
No 39 — Les revenus distribués par branche économique dans le canton de Genève. Salaires moyens à Genève et en Suisse (Décembre 1983, 32 pages, prix: 5 F.)
No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)
No 41 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1983-84 à Genève (Juillet 1984, 27 pages, prix: 5 F.)
No 42 — Recensement fédéral de la population 1980. 6: Population active et mouvements pendulaires (Décembre 1984, 76 pages, prix: 10 F.)
No 43 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er juin 1984 (Mars 1985, 16 pages, prix: 5 F.)
No 44 — Recensement fédéral de la population 1980. 7: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de pièces (Mai 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 45 — Recensement fédéral de la population 1980. 8: Conditions d'habitation des ménages; occupation en termes de surface, statut d'occupation (Juillet 1985, 28 pages, prix: 5 F.)
No 46 — Recensement fédéral de la population 1980. 9: Conditions d'habitation des ménages par commune et quartier de la ville de Genève (Août 1985, 32 pages, prix: 5 F.)

Prochaine publication:

- No 47 — Le mouvement de fonds des comptes de chèques postaux à Genève de 1960 à 1984

Rédaction, commandes et envoi:

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre
Tél.: (022) 36 14 00

Case postale 36, 1211 Genève 6
Compte de chèques: 12-6310